

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-brocéliande.bzh

Extrait du registre des délibérations Conseil communautaire Séance du 03 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 novembre, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Bernard ETHORÉ en date du 24 octobre 2025.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (P), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (E – A donné pouvoir à Dominique DAHYOT), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (E), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P), Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (E – A donné pouvoir à Pierre PERSEHAIE), Sébastien LE RHUN (E – A donné pouvoir à Murielle DOUTÉ-BOUTON), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (E – A donné pouvoir à Roland HERCOUET), Aude MARTY (P), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (E – A donné pouvoir à Michel DUAULT), Chantal PERSAIS (P), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Arlette ROUZEL (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P)

Secrétaire de séance : Aude Marty

RÉPUBLIQUE
FRANCAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE
COMMUNAUTÉ

N°2025-101

En exercice : 30
Présents (P) : 24
Excusés (E) : 1
Pouvoirs : 5
Nombre de votes : 29

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Monsieur le Vice-Président en charge des finances, de la commande publique, de la communication et de la formation des élus informe les membres du Conseil communautaire que le rapport retraçant le débat d'orientation budgétaire, bien que ne présentant aucun caractère décisionnel, doit néanmoins être présenté aux membres du Conseil communautaire, ponctué d'un débat, dans les deux mois précédant le vote du budget principal (article L.2312 -1 du Code général des collectivités territoriales) et faire l'objet d'une délibération.

Les textes ne précisent pas toutes les informations figurant dans le rapport du Débat d'Orientation Budgétaire. Néanmoins, celui-ci doit être suffisamment complet et précis pour que les conseillers communautaires puissent disposer des informations nécessaires au débat.

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a d'ailleurs renforcé l'information des Conseillers communautaires en créant de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales. Désormais, le D.O.B. s'effectuera obligatoirement sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la dette.

Le R.O.B. est également l'occasion d'évoquer l'évolution du contexte économique, tant national que local, pour ensuite en étudier les impacts sur la préparation du budget communautaire de l'exercice 2025.

Il répond à trois objectifs principaux :

- donner lieu à une information sur l'évolution de la situation financière de la Communauté,
- permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent aux priorités qui seront inscrites au budget primitif,
- présenter les engagements pluriannuels envisagés.

Le rapport d'orientation budgétaire 2026, base du débat, est joint en annexe à la présente délibération. Y sont annexés, les plans pluriannuels d'investissement et de fonctionnement en dépenses et en recettes. Ledit rapport est présenté, en séance, par Monsieur Michel DUAULT, Vice-président en charge des finances, de la commande publique, de la communication et de la formation des élus.

DEBAT

- > **Dominique DAHYOT** : est-ce que les communes ayant plus de 11 salariés sont concernées par le Versement Mobilité Rural et Régional ? → la réponse est oui
- > **Michel DUAULT** se dit sceptique sur le maintien du dispositif PVD
- > **Bernard ETHORÉ** : il faut mettre un gros budget pour le remplacement des brosses pour l'équipement de désherbage de la voirie. On a tenté à Bréal-sous-Montfort et on a abandonné ; En usure, c'est phénoménal !
- > **Annick AUBIN** : vous avez trouvé une autre méthode ?
- > **Bernard ETHORÉ** : Le désherbage à l'eau chaude ; il faut bien travailler le sujet et réfléchir avant de se lancer.
- > A la fin de l'exposé du Vice-Président, **Bernard ETHORÉ** : le débat est ouvert

- > **Murielle DOUTÉ-BOUTON** : Je vais revenir sur la petite coquille sur BlaBlaCar Daily. C'est une proposition qui a été faite en commission Transition écologique-mobilité. Puis, on en a parlé en bureau.
Le bureau a émis un avis défavorable pour le moment. C'est peut-être un peu tôt. Mais je pense qu'il faudra quand même revenir sur le sujet à un moment ou à un autre, peut-être en approfondissant et en regardant un peu précisément les charges fixes.
Le principe, c'est qu'on fait de l'incitation au covoiturage pour les salariés qui travaillent sur le territoire. On a déjà pas mal d'intercommunalités autour de nous qui ont mis en place cette possibilité-là. Il est vrai qu'en termes de montant, en valeur absolue, ça peut paraître important.
Mais quand on fait le ratio au nombre de trajets potentiels, c'est la solution la moins coûteuse aux trajets pour essayer de limiter l'autosolisme. Il faudra probablement qu'on y revienne. Vitré Communauté fait ça depuis un moment. Rennes Métropole aussi.
Mais encore une fois, c'est pour les salariés qui se déplacent vers notre territoire pour leur travail. Rennes Métropole l'a mis en place, ce qui veut dire que les personnes qui habitent sur Brocéliande Communauté, mais qui travaillent sur la métropole, peuvent bénéficier de BlaBlaCar Daily.
Il y a une forme de réciprocité qui pourrait être intéressante de mettre en place. Je pense que la métropole a plus intérêt que nous à faire en sorte qu'il y ait moins d'autosolisme pour limiter les bouchons sur les entrées de Rennes. Il y a quand même un intérêt à limiter le nombre de voitures sur la route aussi pour des questions environnementales.
Mais c'est vrai que là, les premiers chiffres qu'on a eus semblaient importants proportionnellement à d'autres politiques publiques. On a préféré mettre de côté. Mais il est probable qu'il faille y revenir dans le futur.
 - > **Michel DUAULT** : Est-ce qu'il y a d'autres remarques ?
 - > **Bernard ETHORÉ** : Juste une remarque quand même, c'est un travail de fonds important qui est fait avec toutes les inconnues qu'on a tous, sur le projet de loi de finances initial ; on avait quand même une baisse annoncée des dotations de 145 000€. Ce qui était moins que certains de nos collègues, mais quand même assez conséquent.
Et on ne sait rien du nouveau projet de loi de finances qu'ils sont en train d'étudier et l'impact sur Brocéliande Communauté. Mais certainement, ça ne va pas aller dans le sens espéré.
Donc, il va falloir qu'on soit quand même un peu prudent. Mais c'est pour ça que le budget supplémentaire aussi va pouvoir permettre de faire des ajustements. Si c'est moins sévère que prévu, il y aura peut-être d'autres opportunités.
Mais dans l'état actuel des choses, il faut rester prudent.
 - > **Roland HERCOUET** : Moi, je m'interrogeais juste, mais on en parlera sûrement après parce qu'il y a une convention à signer, sur l'aspect du transport qu'on met entre Plélan et Guer.
Quand on voit le coût que ça représente par rapport au nombre d'usagers, je pense qu'il y a des solutions beaucoup plus écologiques à mettre en place. On en parlera après.
 - > **Audrey GRUEL** : Moi, je reviens sur la partie de la Cachette à Bréal. Il est proposé de repositionner la pompe à chaleur qui correspond au dysfonctionnement de température et le coût est estimé à 13 000 euros. Je trouve ça un peu misère.
On vient d'ouvrir et puis on repositionne ?
 - > **Bernard ETHORÉ** : On a de grosses difficultés sur ce bâtiment puisqu'on a du mal à réguler la température à 19 degrés dans les dortoirs. On est toujours entre 22 et 24 degrés, même l'hiver. Lors des audits, il a été vu qu'il y a une porte close et la pompe à chaleur ne respire pas comme il faut. Ce qui fait qu'on a une élévation de la température.
-

Ensuite, on a encore quelques dysfonctionnements entre les dortoirs, parce qu'ils ne sont pas tous à la même température. La première chose à régler, c'est de repositionner la pompe à chaleur. La difficulté, c'est qu'aujourd'hui, on laisse la porte ouverte, mais elle donne sur l'aire de jeu des enfants.

Nous sommes donc obligés de mettre un grillage devant, ce n'est pas terrible. Il va falloir revoir ça. C'est un problème de conception de l'architecte et des bureaux d'études. Ça fait partie des bêtises qu'on voit régulièrement sur certains bâtiments. Mais je ne sais pas quel recours on va avoir avec l'architecte, c'est toute la difficulté.

Ce qui est sûr, c'est qu'il faut que notre bâtiment fonctionne mieux que ça en température. Et les travaux, il va falloir les engager. Le fait d'avoir ouvert la porte, cela a déjà réglé une bonne partie du problème.

- > **Murielle DOUTÉ-BOUTON** : Je voudrais revenir sur le COT, le contrat d'objectif territorial de l'ADEME.

Je ne sais plus dans quel cadre on l'avait dit, mais Brocéliande Communauté est l'une des dernières communautés de communes à bénéficier de ce dispositif au niveau national et a fortiori au niveau breton. Sur la plus haute marche de contractualisation, c'est quand même sur 4 ans, 350 000 euros en fonctionnement qui sont donnés par l'ADEME, avec bien sûr des objectifs à atteindre qui seront à définir sur le prochain mandat. Mais aujourd'hui, il n'y a quand même pas beaucoup de dispositifs qui donnent des subventions de fonctionnement.

Je pense que tout le travail qu'on a fait depuis des années a permis de montrer que le territoire était quand même engagé et a permis de décrocher ce COT. Je suis vraiment contente parce que ça va permettre de poursuivre, ça va permettre de financer des études, du temps agent, ça va peut-être permettre de financer de l'investissement. C'est assez ouvert.

L'enjeu étant d'atteindre des objectifs environnementaux et de les évaluer. 350 000 euros en fonctionnement, c'est quand même bien. Il ne faudrait pas que ça ne serve à rien.

Mais je veux dire, il ne faut pas s'arrêter d'agir parce qu'on a ces fonds-là. Si on ne les utilise pas, les 75 000 euros des 18 premiers mois seront acquis, mais les autres, ça va être en fonction des objectifs qu'on atteint.

- > **Bernard ETHORÉ** : D'autres remarques ?

- > **Fabienne SAVATIER** : Je voulais juste revenir sur les rendez-vous avec la Lune. On a une décision à prendre le 28 décembre, à savoir si on donne suite parce qu'on a un engagement sur trois ans, sachant qu'on doit renouveler tous les ans. En gros, la dernière saison des rendez-vous avec la Lune, il a été prévu que c'était 2026. Pas cette édition-là, mais l'édition de Noël suivante.

En effet, la commission à la majorité (dont je ne fais pas partie) a proposé d'arrêter les rendez-vous avec la Lune. Cette année, Noël prochain, ce sera la dernière édition. Il faut en effet qu'on dénonce auprès de Spectaculaire, qu'on notifie à Spectaculaire qu'on arrête et qu'il n'y aura pas de dernière année.

Je n'ai pas forcément partagé l'avis de dire que la nouvelle équipe pourrait prendre le relais, sachant que la nouvelle équipe sera en place en mai. Et que mai, c'est de toute façon trop tard pour organiser une animation, quelle qu'elle soit, 6 ou 7 mois après.

Je trouve que les rendez-vous avec la Lune, on en parle à chaque fois comme étant une dépense, une dépense trop élevée. Je trouve qu'il aurait été bien ou il serait bien (et c'est pour ça que je voulais le dire ce soir), qu'on en parle comme étant une action qui est assez emblématique, je trouve, de notre territoire. On doit être un des seuls et des rares territoires à proposer cette animation-là qui donne, en tout cas, une image du dynamisme de notre territoire et je pèse mes mots.

C'est aussi une action culturelle à destination des habitants du territoire parce qu'on parle du tourisme, mais les premiers visiteurs, ce sont aussi nos habitants. On me l'a souvent

dit, c'est une animation qui plaît aux habitants en disant que toute l'année, on a du tourisme et là, on a une action dont on est aussi bénéficiaire et ça fait plaisir.

C'est aussi une action économique. C'est sûr qu'on n'a pas de rentrée d'argent en direct donc ça coûte, mais en effet, c'est le territoire qui a une économie liée à cette animation. Juste, enfin, et pour finir, rappeler qu'il y a une enveloppe de 70 000 euros dans les recettes qui s'appelle la taxe de séjour. 70 000 euros pour 85 000 euros de dépenses, je trouve que ce n'est pas un équilibre qui est ridicule, loin de là. Je voulais juste dire que je ne sais pas du coup quand est-ce qu'on prendra, si c'est au Conseil communautaire de décembre, la décision, mais en tout cas, je trouverais dommage d'envoyer un message en fin de mandat comme quoi on arrête ce rendez-vous et qu'il n'y aura certainement pas grand-chose de fait en 2026, en tout cas de cette ampleur-là.

Pour moi, c'était un message qui n'était pas forcément très positif.

- > **Bernard ETHORÉ** : Il y a deux étapes encore d'ici la fin du mandat. Il y a le budget principal en décembre et le budget supplémentaire, parce qu'on espère bien voter le CFU avant la fin du mandat, fin février.
Pour Spectaculaires, c'est le 28 décembre. C'est le budget primitif.
- > **Roland HERCOUET** : Fabienne on n'a jamais été d'accord sur le sujet. Moi je trouve que c'est quand même une somme extrêmement importante, 85 000 €, pour une animation qui a lieu que dans une seule commune.
Alors je comprends bien qu'à Paimpont, on peut entendre que les habitants sont contents d'avoir cette animation dans la commune. Je ne suis pas sûr que si on pose la question aux habitants de Bréal, la réponse soit la même. Ce qui a été discuté en commission tourisme et en commission culture, c'est qu'il faut savoir déjà si c'est un événement touristique ou culturel.
Ça n'a jamais été clair et on ne va pas refaire le débat aujourd'hui. Mais il y a quand même une volonté de plusieurs élus pour dire qu'il faut faire autre chose parce que ça devient trop cher et que cela ne bénéficie qu'à une seule commune. Corrigez-moi si besoin !
Et donc, c'était un peu pour laisser la porte ouverte pour autre chose ; dire qu'il n'y aura pas quelque chose de fait l'année prochaine peut-être, ça fait partie des hypothèses. Mais c'est quand même bien d'ouvrir la porte pour autre chose plutôt que de la fermer comme on l'a fait depuis des années.
- > **Aude MARTY** : Et à nouveau, il avait été aussi question qu'on puisse se voir à la fois commission tourisme et commission culture pour éviter qu'il n'y ait peut-être rien mais en tout cas avoir déjà des pistes de réflexion sur ce qui pourrait se faire et ce qui pourrait se faire dans d'autres communes ou dans l'ensemble des communes ou dans chacune des communes, chacune son tour.
- > **Alain LEFEUVRE** : Je rejoins Fabienne dans ce qu'elle disait, je partage son avis. C'est offert aux gens du territoire.
Il faut le dire qu'on ne pense pas qu'aux visiteurs et aux touristes. Les gens qui viennent aux rendez-vous avec la Lune, ce sont les gens des communes aux alentours : de Bréal, de Monterfil, de Mauron, Ploërmel.
Ça renforce l'attractivité de notre territoire. Comme tu disais, Fabienne, c'est vraiment voir que le territoire est toujours dynamique parce qu'il se passe toujours des choses.
Après, je comprends bien que c'est sur Paimpont. Il y a aussi le fait qu'on a l'Abbaye qui est un lieu propice pour ce genre d'événements. Il pourrait y avoir un autre lieu. Ça ne me dérangerait pas. Après, c'est une activité qui est proposée, une animation qui est proposée pour les gens de notre territoire.
- > **Michel DUAULT** : Je prends en compte tous les avis. Mais aujourd'hui, dans l'état actuel des choses, on va rester quand même sur l'avis des commissions.
S'il y avait des bonnes nouvelles, mais bon, je n'y crois pas.

- > **Fabienne SAVATIER** : Je me permets. Je disais qu'il y a 70 000 € de taxe de séjour qui entrent dans les finances de la Communauté de communes, donc, il faudra expliquer aux acteurs du territoire à quoi servent ces 70 000 € si on n'a plus les rendez-vous avec la Lune. Alors, si c'est pour faire de la culture, moi, je suis à fond culture, il n'y a pas de souci. Mais ce n'est pas pareil et il faudra le dire.
- > **Roland HERCOUET** : Excuse-moi mais sur le terrain purement financier, les 70 000 € sont pour les touristes qui viennent toute l'année, principalement à Paimpont ; ils sont affectés pour le développement du tourisme. Et quand on dit qu'on veut mettre un million pour rénover la Porte des Secrets...
- > **Fabienne SAVATIER** : C'est de l'investissement. Les 70 000 € sont en fonctionnement.
- > **Alain LEFEUVRE** : Bernard l'avait dit l'autre fois. Un office de tourisme qui accueille 250 000 visiteurs à l'année, s'il fallait apporter une subvention d'équilibre, ça serait un budget de 400 000 € par an. Même 500 000 € par an.
Je rappelle quand même que la Communauté de communes, à l'époque, versait 120 000 euros de subvention pour 40 000 visiteurs quand il y avait un Syndicat d'Initiative à Paimpont. La Communauté de communes a choisi de porter ses actions sur le tourisme par l'investissement puisque la structure s'équilibre.
Donc, quand on dit un 1 000 000 d'euros d'investissement sur le prochain projet de renouvellement de la scénographie, c'est deux années de versement de subvention d'équilibre pour faire fonctionner l'Office... On est bien sur 250 000 personnes !
- > **Roland HERCOUET** : Je ne veux absolument pas critiquer tel investissement ou tel investissement. Ce que je veux dire, c'est que les 70 000 € de recettes que l'on a de taxe de séjour, ils servent à financer le tourisme en général. Il y a plein de choses. Il y a l'entretien des chemins. Il n'y a pas que les rendez-vous avec la Lune.
Je ne veux surtout pas résumer ça à la porte des secrets. C'est juste qu'il y a plein de choses en tourisme et heureusement, on finance plein de choses.
- > **Bernard ETHORÉ** : Pour l'entretien des chemins de randonnée, on a quand même un poste qu'on a créé suite au départ de Jean-Claude. On a aussi l'entretien du bâtiment là-bas. Sur l'office aussi, il y a des dépenses.
L'investissement nous a coûté 600 000 € quand on a fait l'agrandissement. On a refait 650 000 € quand on avait fait la scénographie en 2018. C'est à peu près 150 000 € par an qui sont investis sur le tourisme à Paimpont sans compter l'entretien.
On sait justifier de la taxe de séjour. Il n'y a pas de souci.
- > **Michel DUAULT** : Comme je vous disais tout à l'heure, il faut quand même que l'on soit prudent. Au niveau de l'économie, on n'est pas sur une phase ascendante. On est plutôt dans l'inverse. Il vaut mieux adopter des mesures de prudence. On verra après. Je suis très réservé. Je préfère minorer. Quand on regarde tout ce qui se passe à l'actualité, les entreprises, et même les consommateurs... Tout ça, ce sont des effets indirects sur la consommation. On va avoir des gens qui vont dépenser moins, qui vont faire attention. Dans les années à venir, on aura peut-être moins de fréquentation.
On aura moins de recettes indirectement. C'est pour ça qu'il vaut mieux se mettre en ordre de marche dès à présent. Si ça va mieux, on aura tout le loisir de poursuivre.
Mais je n'y crois pas trop aujourd'hui. Moi, c'est mon point de vue. On ne prend pas vraiment la mesure que l'on est dans un pays qui est malheureusement endetté. On ne prend pas les mesures qu'il faut pour sortir de l'ornière où on est. C'est un peu la catastrophe.
Aujourd'hui, il n'y a pas de décision prise au niveau national. Ce sont les collectivités qui vont faire la variante d'ajustement.

On l'a connu sur d'autres mandats. Et là, j'en suis persuadé. De toute façon, ça va arriver. Donc prudence quand même par rapport à nos dépenses et à nos investissements. C'est comme ça que je vois les choses.

- > **Murielle DOUTÉ-BOUTON** : J'entends ce que tu dis, Michel. Après, relativisons quand même. On a un joli tableau en fin de DOB qui montre qu'on a quand même des bons ratios.
On prévoyait une épargne nette à 1,2 million. On a atterri en prévision à 1,6 million. Ça va, quoi ! Enfin, je veux dire, il ne faut pas avoir un discours catastrophiste.
Ça va ! D'un point de vue économie, on a quand même un territoire où il y a beaucoup d'entreprises, où il y a une bonne dynamique. On n'est pas un territoire en déprise.
On a des médecins. Ça va ! Donc, peut-être qu'il faudra prendre des mesures d'économie et puis faire quelques choix. Mais il ne faut pas avoir un discours catastrophiste. On est bien lotis par rapport à d'autres, ici et ailleurs. Donc, soyons mesurés.
 - > **Michel DUAULT** : Dans l'instant présent, bien sûr, mais n'oublions pas que, là, dans nos projets, on s'en va jusqu'à 2030 par rapport aux projets. Donc, c'est aussi la marge. On continue à investir par ailleurs aussi.
 - > **Murielle DOUTÉ-BOUTON** : Ce qui sera intéressant, c'est de faire la rétrospective de comparer ce qu'on avait prévu dans nos débats d'orientation budgétaire depuis le début du mandat et ce qu'on a fait en réalité. À mon avis, on s'est toujours plus fait peur que nos résultats. Le fait d'avoir pris des mesures, ça permet aussi de bien s'en sortir.
Il n'y a pas péril dans la demeure. On a moins de deux ans de capacité de désendettement. Ça va !
 - > **Bernard ETHORÉ** : La situation économique, elle est bonne. Il n'y a pas de souci là-dessus.
Effectivement, on est plutôt dans une situation financière aujourd'hui plutôt confortable par rapport à certaines collectivités à côté. Mais quand on voit à la vitesse où ça se casse la figure à côté, on se dit qu'on pourrait aussi avoir ce risque-là.
Chaque argent dépensé doit être examiné et c'est normal qu'on fasse cet examen-là et l'occasion est là, ce soir, de faire cet examen-là.
Donc, je pense que le débat, il a toute sa place.
 - > **Murielle DOUTÉ-BOUTON** : Je réagissais au propos un peu pessimiste de Michel. Tu es dans ton rôle de Vice-président aux finances, mais il faut faire attention de ne pas être trop dans le catastrophisme. Quand on t'entend, on a l'impression que vraiment, la situation n'est pas bonne. On a des voisins qui ont une situation bien plus dégradée que nous.
 - > **Bernard ETHORÉ** : Je disais à mon voisin tout à l'heure qu'en 2016, on a lancé le programme d'investissement qui était quand même très conséquent et tout le monde disait qu'on n'allait pas y arriver.
Il y en a qui m'ont dit « *mais tu vas foutre la cabane sur le chien et tu vas endetter la communauté de communes fortement* ». Au final, ces mêmes personnes sont venues me voir il y a deux ans en disant que ce n'était pas ambitieux, il reste de l'argent. La preuve, c'est qu'on y est arrivé.
Quand on veut faire des choses, c'est l'orientation, c'est le débat qui dit où on veut aller. Jusque-là, on a toujours été où on a voulu parce qu'on a eu les moyens de faire ce qu'on a voulu. C'est vrai.
 - > **Fabienne SAVATIER** : Je trouve que c'est en cela que l'arrêt des rendez-vous avec la Lune est plus un choix politique qu'une décision de faire des économies budgétaires. Mais c'est mon avis.
-

- > **Bernard ETHORÉ** : Ce débat n'est pas décisionnaire en tant que tel. Est-ce qu'il y a d'autres réflexions avant de prendre acte ?

FIN DU DEBAT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil prennent acte de la tenue du débat.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 04 novembre 2025,
Pour extrait conforme,
Le Président
Bernard ETHORÉ



brocélande
communauté